

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à la

Célébration de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

- 10h45 : Rassemblement sur la place
- 11h : Défilé, dépôt de la gerbe et lecture du message.

A l'issue de la manifestation un vin d'honneur sera servi.

FERMETURE DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE RD37a

La mise en œuvre de l'enrobé sur le giratoire d'entrée du lotissement « La Joncasse » est imminente. Cette opération nécessitera la fermeture de la RD37a au droit du lotissement pendant quelques heures sur une ou deux journées. Le temps de la fermeture, les véhicules auront la possibilité de se dévier vers la place de la Mairie ou en empruntant les rues Torcatis (lot « Croix du Sud ») - Marinade (Zone artisanale).

La fermeture de la RD37a se fera très probablement Mercredi 26 ou Jeudi 27 octobre

Nous invitons les riverains et les automobilistes à être vigilants et à redoubler de prudence durant les quelques heures de la fermeture.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé toute la journée du **LUNDI 31 OCTOBRE**.

FETE DE FIN D'ANNEE POUR LES AINES

Comme tous les ans, la municipalité offrira aux aînés du village (plus de 65 ans) une petite fête de fin d'année qui se déroulera le **samedi 10 décembre**, et les personnes qui seraient dans l'impossibilité d'y participer recevront la traditionnelle boîte de chocolats. Afin de ne pas être oublié pour la fête ou pour les chocolats, il est recommandé (et même nécessaire pour les nouveaux arrivants ou nouveaux participants) d'accomplir une petite formalité :

Se faire identifier à la mairie.

Nous demandons donc à tous les habitants âgés de 65 ans et plus qui n'auraient pas eu le bulletin réponse de se faire connaître au secrétariat de la mairie ; il suffit de **Téléphoner au 04 68 21 70 72 avant le vendredi 18 novembre.**

COLLECTE DES DECHETS MODIFIEE EN NOVEMBRE

SEMAINE DU 1^{er} NOVEMBRE

La collecte du bac vert (OM) est déplacée au :

- Lundi 31 octobre à partir de 3h30 pour la tournée « Village - Mas Sabole - Candeil - Tuileries coté village »
- Mercredi 2 novembre à partir de 4h30 pour la tournée « Mas Torrepeyres - Délaissé RD900 - Tuileries coté délaissé - Route de Bages »

SEMAINE DU 11 NOVEMBRE

La collecte du bac jaune (Recyclables) est déplacée au :

- Mercredi 9 novembre à partir de 3h30 pour la tournée « Village - Mas Sabole - Candeil - Tuileries coté village » est avancée au mercredi 10 novembre à partir de 3h30
- Jeudi 10 novembre à partir de 4h30 pour la tournée « Mas Torrepeyres - Délaissé RD900 - Tuileries coté délaissé - Route de Bages »

DECHETERIES : fermées les 1^{er} et 11 novembre.

TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Un changement de technique pour le traitement de nos unités de production d'eau potable, validé par arrêté préfectoral, est imminent et il concernera l'ensemble des forages qui alimentent les villages de la Communauté de Communes des Aspres. Ce changement de procédé entraînera, pendant une période, une adaptation des biofilms biologiques, induisant potentiellement quelques particules et un changement de goût de l'eau. A ce jour, les dates de mise en service du nouveau procédé ne sont pas connues.

MESSAGE DE LA SAUR

SAUR met en garde ses clients contre des visites à domicile de personnes se présentant au nom du service de l'eau sous prétexte de tester l'eau, rechercher une anomalie ou vérifier l'installation. SAUR vous informe qu'en aucun cas un agent du service de l'eau ne peut intervenir au-delà du compteur, c'est-à-dire, sur les installations privatives. D'autre part, excepté pour le relevé des compteurs, toute intervention à domicile fait l'objet d'un rendez-vous préalable. Les conseils pour reconnaître un véritable agent SAUR : **la tenue de la société** (Les agents SAUR portent une tenue de travail aux couleurs et avec le logo de la société) et **le véhicule professionnel** (Leur véhicule professionnel porte également le nom et le logo SAUR). En outre, un agent SAUR doit être capable de vous donner votre numéro de client (inscrit en haut de votre facture) qu'il consultera sur son terminal portable. Enfin, en cas de doute, et avant de faire entrer un agent SAUR dans votre domicile, nous vous invitons à vérifier son identité et à contacter le Centre Clientèle au : 04 34 20 30 00 (Numéro figurant sur votre facture).